

Séance du 31 octobre 2020

Date de la convocation 24 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le trente et un octobre à quatorze heures, le Conseil Municipal de la commune de Trémouilles, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël Vidal, Maire.

Présents : Mesdames : Alvernhe, Boudou, Gayraud, Prompt.

Messieurs : Angles, Boissonnade, Carrière, Christmann, Daures, Julien, Négrié, Rivière, Vidal.

Absents excusés : Mrs Fabre, Mallevialle.

M. Fabre a donné pouvoir à M. Daures.

M. Mallevialle a donné pouvoir à Mme Gayraud.

Mme Boudou Sylvie a été nommée secrétaire et a accepté.

M. Mallevialle a demandé à M. le maire de remercier, en son nom, les membres du conseil municipal qui l'ont soutenu dans l'épreuve qu'il traverse en ce moment avec sa famille et pour le deuil suite au décès de sa belle-mère.

M. le Maire donne les explications concernant les modifications des dates de réunions, annoncée pour le 22 octobre, n'ayant pas le résultat de l'analyse des offres de l'appel d'offre du quillodrome, la réunion a été reportée au 29 octobre, le couvre-feu a empêché de la faire à 20 h 30 et maintenant le confinement. Mme Prompt indique que cette réunion aurait même dû être annulée.

M. le Maire reprend le compte rendu de la réunion du 10 septembre 2020. Mme Boudou précise que le Cantou ne fera pas payer la location du vidéoprojecteur. M. Daures demande des explications concernant l'enquête publique notamment le Moulin de Sarlit.

Le compte rendu est validé.

Quillodrome, résultat appel d'offre.

M. le Maire donne la parole à M. Angles qui a suivi le dossier depuis le lancement de l'appel d'offre. Il a reçu avec M. Christmann ou Mme Gayraud les entreprises qui souhaitent venir visiter le chantier (obligation dans le cahier des charges). Il a reçu 6 entreprises différentes ainsi que plusieurs sous-traitants.

Trois entreprises ont déposé un dossier :

- CEGELEC Occitanie Tertiaire ZA le Puech 12000 Le Monastère.
- EIFFAGE Energie Systèmes, 26 Rue du Trauc – ZA de Bel Air 12510 Druelle
- AGV Flottes Electricité, Avenue du Causse 12850 Onet le Château.

Après analyse des offres, la commission d'appel d'offre s'est réunie. La décision prise donne lieu à la délibération suivante :

« M. le Maire indique que l'appel d'offre concernant un lot unique pour la réfection de l'installation photovoltaïque du quillodrome de Trémouilles, a reçu 3 propositions. La commission d'appel d'offre s'est réunie le lundi 26 octobre 2020.

Après présentation des offres et discussion, sur proposition de M. le Maire, les élus :

- *Retiennent la proposition de Eiffage Energie Systèmes pour un coût de 485 626.80 € H.T.*
- *Et donnent toutes délégations utiles à M. le Maire pour signer toutes pièces et tous documents relatifs à cette opération. »*

M. Négrié indique que le gros souci actuellement est la fixation des plaques de rives qui ne recouvrent pas suffisamment le mur et se lèvent avec le vent, ce qui a endommagé la toiture.

Personnes vulnérables.

Mme Gayraud explique l'obligation par la mairie de mettre en place un registre nominatif de recensement communal de personnes fragiles isolées. Un article a été publié dans le bulletin municipal, un autre dans la presse et personne ne s'est manifesté. Elle précise que cette inscription est volontaire, en aucun cas la mairie peut inscrire quelqu'un sans son accord (RGPD). Elle avait commencé à se déplacer chez les gens pour leur expliquer de vive voix le fonctionnement de ce registre. En raison du confinement et dans le respect des gestes barrières, elle va maintenant prendre contact par téléphone avec les personnes isolées et vulnérables. Elle demande aux élus d'en parler autour d'eux.

Location de l'appartement situé 6 place du Clocher à Trémouilles – rez-de-chaussée.

M. le Maire informe les élus qu'il a reçu le préavis de départ de la locataire de l'appartement situé au 6 place du Clocher, rez-de-chaussée, pour le 24 décembre 2020.

Il indique par ailleurs avoir reçu une demande de location de Melle Maïlane PHAM QUANG, actuellement en 2^{ème} année d'apprentissage au Centre Equestre de Bannès, commune de Trémouilles.

Après présentation du dossier, discussion et délibération, sur proposition de M. le Maire les élus décident :

- De louer à Melle Maïlane PHAM QUANG, l'appartement type T3, situé au rez-de-chaussée du 6 place du clocher à Trémouilles à compter du 1^{er} janvier 2021, pour une durée de 3 ans renouvelable.
- Le prix de location sera de 338.91 € arrondi à 338 € par mois. Le loyer mensuel sera révisé le 1^{er} janvier de chaque année suivant la valeur de l'indice du coût de construction du 2^{ème} trimestre de l'année précédente.
- Un dépôt de caution représentant un mois de loyer sera demandé à la signature de contrat de location,
- Un état des lieux sera fait à l'arrivée et au départ du locataire.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de location et lui donne toutes délégations utiles pour réaliser cette opération.

Téléthon.

Mme Boudou et Mme Alvernhe ont été à la réunion d'organisation du téléthon 2020 qui devait avoir lieu les 4 et 5 décembre. Il avait été décidé d'organiser un quine virtuel (par ordinateur), les associations pouvaient vendre des cartons et donner les lots initialement prévus pour le concours de belote local au quine virtuel. Une réunion avec les associations a eu lieu le 17 octobre 2020 à la mairie. Dans le contexte actuel, la décision de reporter ces animations en début d'année 2021 a été prise par les responsables cantonaux. Toutefois, dans chaque commune il pourra être prévu le dépôt d'une urne à l'épicerie ou à la mairie le week-end des 4 et 5 décembre.

Déneigement.

M. Serge Julien responsable du déneigement depuis 15 ans a indiqué son souhait de ne pas continuer ce service, il a pris des engagements avec la commune d'Arvieu. M. Angles a contacté M. Capelle qui assure ce service sur le secteur de St Hilaire. Celui-ci peut travailler sur l'ensemble de la commune. Toutefois, les élus souhaitent faire un appel à candidature pour une deuxième personne, quand il y a de fortes chutes de neige, une seule personne pour assurer ce service peut s'avérer difficile. Un appel à candidature sera envoyé à la presse en ce sens.

Extension réseau éclairage public.

Une extension du réseau va être demandée vers le lotissement de La Gailloupe, Rue du Salès et une lampe supplémentaire au Bastié. Voir s'il y a possibilité d'éteindre l'éclairage public la nuit, et connaître l'économie engendrée.

Concernant les travaux à Saint-Hilaire, il reste des poteaux à enlever : voir avec la SLA.

Compte rendu de réunions :

Communauté de Communes – Commission environnement – Michel Julien.

- 2 embauches vont être effectuées en janvier, pour plus de temps d'ouverture des déchetteries et plus de passage pour la collecte du tri.
- Container verre à renouveler,
- Collecte des plastiques annulée en raison de la crise du COVID 19,
- Revoir les redevances spéciales suite à la crise du COVID,
- Proposition de mise en place de sac rouge pour les déchets compostables – estimation du coût 15 000 €, va devenir obligatoire en 2024,
- Problème à la déchetterie de Flavin, pas de tractopelle et problèmes pour compacter les bennes.

Communauté de Communes – Joël Vidal – réunion du 16 septembre.

Commissions : liste des responsables

Finances : Jacques Gardé,

Voirie et travaux : Denis Malgouyres,

Développement économique et marchés : Regourd Yves,

Environnement Assainissement : Massol Nicolas,

Enfance et social : Vidal Joël.

Délégué auprès du SMICA : Jacques Gardé

Délégué au comité de pilotage du contrat territorial Grands Causses ainsi que du comité de programmation du GAL leader Grands Causses Lévézou : titulaire Vidal Joël, suppléant Bos Robert.

Délégué à Aveyron Ingénierie : Serge Gely,

Délégué au SIEDA : titulaire Bernard Andrieu, suppléant Laurent De Vedelly

Délégué CNAS : Yves Regourd,

Délégué Association Aveyron Ambition Attractivité : titulaire Yves Regourd, suppléant Denis Malgouyres,

Représentant de la communauté de communes au SCOT : Yves Regourd, Joël Vidal et Nicolas Massol,

Délégation de compétence eau à la commune de Comps Lagranville signature de convention de délégation de compétence entre la commune de Comps et la Communauté de communes. Zone artisanale de Pont de Salars, nombre de lots et attribution.

Délibération du Conseil Municipal.

Autorisation au maire de signer les contrats d'assurance GROUPAMA.

M. le Maire informe les élus qu'il a reçu, avec les adjoints, la chargée d'affaire de notre collectivité auprès de GROUPAMA, afin qu'elle présente les divers contrats que la commune possède à cette assurance. Ce fut l'occasion de revoir et de renégocier les différents contrats.

M. le Maire présente le résultat de la négociation, et demande aux élus l'autorisation de signer les nouveaux contrats.

Après en avoir délibéré, les élus approuvent l'exposé de M. le Maire, l'autorisent à signer les nouveaux contrats d'assurances et lui donnent toutes délégations utiles pour réaliser cette opération.

Questions diverses.

Présence d'un nid de frelons le long de la route RD 62 vers St Hilaire. Les chasseurs vont s'en occuper.

Reprise de l'école :

Cantine dans la salle des fêtes, installation de tables à la salle de la cantine pour la garderie, obligation du port du masque par les enfants à partir du CP, achat de 2 boîtes de 50 masques enfants à la pharmacie de Flavin en cas d'oubli des enfants ou de masques souillés (rhume, saignement de nez...).

Modification de la garderie le soir, assurée par Mme Loupias, Mme Berthomieu ayant plus de travail de désinfection des locaux. Passage de Mme Loupias le matin à 10 h 45 dans l'école des grands, après la récréation pour désinfection des toilettes. Mme Loupias sera payée en heures complémentaires pour ce travail.

Minute de silence lundi 2 novembre à 11 heures dans toutes les écoles en mémoire de Samuel Paty (ou Patty).

Commémoration du 11 novembre – impliquer les enfants de l'école.

RD 62 – Route barrée et mise en place d'une déviation pour des travaux de voirie (passage de scies)

SMBVV – relancer pour le plan communal de sauvegarde.

PLUi – réunion le 12 novembre le matin,

SAFER, - réunion le 12 novembre après midi – dossier Gayraud – Aubeleau – réponse avant la fin décembre.

VIDAL Joël

